

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	82 (1994)
Heft:	10
Artikel:	Le Caire : des palabres. Et après ?
Autor:	Jacottet, Chantal / Glardon, Marie-Jo
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-287020

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Caire: des palabres. Et après?

De la Conférence du Caire, on a surtout retenu les palabres sur l'avortement. Mais le programme d'action ne s'arrêtait pas là.

Septembre 1994, la quasi-totalité des Etats de notre planète se sont retrouvés en Egypte lors de la Conférence du Caire, conférence sur la population et le développement. Le but? Freiner l'explosion démographique mondiale. C'est ce que demandait l'ONU au nom des libertés fondamentales. Mais, dans la confusion d'un programme ambitieux, quel choix a-t-on laissé aux femmes?

Une heure et demie de délibérations ont suffi pour adopter le programme de la conférence. Auparavant, neuf jours de polémiques sur l'avortement ont focalisé les débats sur un tout petit morceau du problème. Les droits et la santé de la reproduction, des notions féministes reprises par le FNUAP, qui organisait la Conférence, ont finalement été admises, avec certains bémols néanmoins, et présentées comme un surprenant happy-end après d'interminables discussions.

Ambiance rétro

Anna Sax, l'une des trois représentantes des ONG de la délégation suisse, nous a livré ses impressions de participante dans un style plutôt mitigé: «*A la télévision, une blonde chanteuse de charme souhaite la bienvenue aux participant-e-s et bonne chance pour sauver la planète. Ce que je vois du Caire m'apparaît comme en état d'urgence, avec un policier tous les vingt mètres, et des hôtels de luxe gardés jusqu'aux dents. Les murs sont fraîchement repeints et les mendians éloignés. On entend dire que les islamistes fondamentalistes ont été incarcérés pour éviter les troubles... Il n'empêche que dès le discours d'ouverture, le ton est donné. En écoutant Benazir Bhutto, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle parle pour sauver sa peau. Elle a d'abord annulé sa participation, après que les fondamentalistes pakistanais*

avaient condamné ce qu'ils ont appelé la «conférence de l'avortement et de l'homosexualité». Seule la famille est le juste lieu pour élever les enfants, récite-t-elle pour se dédouaner. Et personne n'est mieux indiqué pour cette tâche que la mère... Tout au long de la conférence, catholiques et fondamentalistes vont s'applaudir mutuellement pour nettoyer les droits des femmes de toute tache immorale, et affaiblir leur portée. Le programme d'action sera donc affublé finalement d'un chapeau qui relativise les recommandations en les soumettant au cadre national des valeurs religieuses, ethniques et culturelles.»

Face aux attaques des fondamentalistes, les féministes du Women's Caucus – emmenées par Bella Abzug (WEDO Femmes, environnement et développement) – se sont battues bec et ongles pour que les droits de la reproduction gardent leur contenu. Pour Anna Sax, ce fut un beau

Le programme d'action en bref

Adopté par environ 170 Etats, le programme d'action est un document de 16 chapitres. Dans son introduction, il affirme à la fois le principe de non contrainte, le respect des droits et le respect des valeurs religieuses et éthiques.

- ◆ La perspective d'un développement «durable», qui n'est pas définie dans les détails, fait référence à l'Agenda 21 adopté lors de la Conférence de Rio sur «Environnement et développement».
- ◆ La nécessité de lutter contre la discrimination sociale des femmes, afin que celles-ci soient à même de répondre à leurs besoins – un principe général qui laisse la voie à diverses interprétations.
- ◆ Famille: le texte définitif admet qu'il existe d'autres formes d'union que le mariage. Par contre, les références à des «concept» familiaux différents (notamment homosexuels) ont été supprimées.
- ◆ Droits et santé de la reproduction: après la suppression de l'expression «droits sexuels», et pour tenir compte de ceux qui refusent que l'avortement soit implicitement reconnu, l'assemblée s'est

prononcée sur la définition du «droit des couples et des personnes à décider librement du nombre et de l'espace-

ment des naissances et à accéder aux informations et moyens qui le leur permettent». Et cela sans contrainte ni discrimination. Le texte déclare également qu'il faut renoncer aux objectifs démographiques fixés par les Etats.

◆ Santé: les paragraphes faisant mention de l'avortement ont été supprimés, remplacés par des principes sur la santé et le droit aux soins. Là où l'avortement est légal, il doit être fait avec compétence, et lorsque des complications surgissent après un avortement illégal, les femmes doivent quand même recevoir de l'aide... Tout cela dans le cadre des soins de santé primaire, dont, justement, la qualité diminue faute de moyens dans les pays les plus pauvres!

◆ Migrations internationales: existe-t-il un droit des migrant-e-s au regroupement familial? Cette question a divisé le Nord et le Sud, au point de la reporter à la prochaine rencontre des Nations Unies sur les migrations.

◆ Education: l'importance de l'éducation, «facteur clé d'un développement durable», a été affirmée.

◆ Recherches et technologies: on a parlé surtout de la recherche sur la contraception – pour les hommes aussi! – mais encore de recherche sur les rôles et les comportements sexuels.

◆ Mesures nationales: le financement des mesures étatiques a été discuté surtout pour les dépenses concernant les politiques de population et la santé de la reproduction. Le problème des dépenses sociales en général (la clause des 20% des dépenses de l'aide au développement consacrées à l'aide sociale) a été reporté à la Conférence de Copenhague prévue en 1995.

◆ Coopération internationale: les pays riches réaffirment leur but de parvenir à un montant de 0,7% du produit national brut pour la coopération internationale. Sans engagement précis sur le calendrier.

Résumé Anna Sax



DOSSIER

combat, mené de manière très professionnelle, mais encore insuffisant: c'est de plus d'équité dans les rapports Nord-Sud dont nous avons besoin. A l'ombre du grand débat de l'avortement, la diplomatie des nantis a pu discrètement se défiler de tout engagement dans ce sens – la proposition d'un impôt sur l'énergie, ou la fixation d'un quota social dans l'aide au développement ont été repoussées presque sans commentaires.

En dix minutes à pied, entre deux rangs d'agents de la sécurité, les participants à la conférence officielle pouvaient se rendre au forum des ONG installé dans un stade sportif. On trouve de tout dans ce grand rassemblement de plus de 1000 organisations, même une secte californienne qui cherche des adeptes. Mais c'est là aussi que les personnes engagées se forment et s'informent utilement «pour», disait une femme indienne, *repartir et continuer le combat contre la pauvreté avec de nouvelles énergies».*

Pour la première fois, les femmes ont été présentes en nombre dans une conférence qui concernait la population mondiale. Certaines estiment que le programme d'action va les aider à défendre des programmes d'éducation et de santé des femmes dans leur pays. L'impact des Nations Unies est important dans les pays dépendant de l'aide au développement. «*Au niveau de notre politique nationale de formation et de santé des femmes, nous pou-*

*vons utiliser le programme d'action pour défendre nos initiatives pour la santé globale et l'éducation. Même si c'est incomplet, c'est important pour nous» déclare une Latino-Américaine de retour du Caire. Du côté du Réseau des femmes vivant sous lois musulmanes, le ton est plus réticent: «*Je pense que notre réseau ne devrait pas aller à Pékin l'année prochaine», dit l'une d'entre elles. La conférence servira dangereusement à donner une caution à la dictature. Et le travail de fond se passe finalement ailleurs. «*Pas comme ça. Pas dans le climat de violence que nous avons dû subir tout au long de notre atelier sur le fundamentalisme...»***

Les Nations Unies sont-elles un outil pour l'humanité ou un grand machin inutile? Maintenant que les femmes y sont plus actives, devraient-elles le désérer en condamnant son inefficacité? Ou s'investir pour que les discours qui s'y déroulent soient traduits par des faits? Les deux attitudes sont raisonnables et le mouvement des femmes est bien assez large pour que toutes puissent choisir leur engagement. Au niveau suisse, il reste important que les femmes intéressées par la solidarité internationale demeurent attentives aux engagements de la coopération technique et soutiennent ses intentions d'appliquer concrètement les recommandations du programme d'action pour la population et le développement.

Chantal Jacot et
Marie-Jo Glardon
Espace Femmes International

Commandes
en tout genre
(022) 343 22 33

Auteures suisses
Biographies
Droits
Education
Enfants
Féminisme
Femmes d'ailleurs
Histoire
Maternité
Psychologie
Romans
Santé
Sexualité
Sociologie
Témoignage



Av. Cardinal-Mermilliod 18
1227 CAROUGE/GENÈVE

Ouverture: 9 h - 12 h et 14 h à 18 h 30
Samedi: 10 h - 13 h

Une librairie
unique en Suisse romande!



L'Ecole des hautes études commerciales (HEC) ouvre l'inscription pour un poste de

professeur de fiscalité

Entrée en fonction prévue pour le 1^{er} septembre 1995.

Il s'agit d'une charge à temps partiel. L'enseignement portera sur 2 heures dans le cadre de la licence 1½ dans le cadre de deux programmes post-grade (MBA - master in business administration et MIM - master in international management).

L'Ecole envisage la possibilité de scinder le poste. Des personnes intéressées pourront donc postuler pour une partie seulement. Les candidats doivent être porteurs d'un doctorat – avoir publié des travaux relatifs aux matières à enseigner – posséder des qualités pédagogiques.

Avant de déposer leur candidature, les intéressés voudront bien demander le cahier des charges au professeur O. Blanc, doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, 1015 Lausanne, tél. 021/692 33 40. Délai de réception: **15 janvier 1995.**

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.



L'Ecole des hautes études commerciales (HEC) ouvre l'inscription pour un poste de

professeur de notions et principes généraux du droit

Entrée en fonction prévue pour le 1^{er} septembre 1995.

Il s'agit d'une charge à temps partiel. (2/7 d'un temps complet.)

Les candidats doivent être porteurs d'un doctorat en droit – avoir publié des travaux relatifs aux matières à enseigner – posséder des qualités pédagogiques.

Avant de déposer leur candidature, les intéressés voudront bien demander le cahier des charges au professeur O. Blanc, doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, 1015 Lausanne, tél. 021/692 33 40. Délai de réception: **15 janvier 1995.**

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.